

28 janvier 2004

04.110

Interpellation Anne Tissot-Schulthess**Nouvel horaire CFF 2005**

La mise en place de l'horaire 2005 (dès le 12.12.2004) donnera lieu à de nombreuses améliorations dans toute la Suisse. Nous aimerions savoir quelles améliorations notre région peut attendre. Rappelons qu'en réponse à une pétition relative à l'horaire CFF 2001, à propos de la ligne Le Locle – La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel, le rapport de la commission plaidait pour diverses améliorations pour l'horaire 2004 déjà, notamment celle de doubler la fréquence à deux trains par heure sur cette ligne.

La discussion porte maintenant sur l'horaire 2005 et nous aimerions avoir des réponses sur les points suivants:

1. Quelles sont les améliorations prévues pour la ligne Le Locle – La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel? Une desserte à la demi-heure sera-t-elle garantie en journée?
2. Les correspondances entre Neuchâtel et Saint-Imier (à La Chaux-de-Fonds) et entre Fribourg et Le Locle (à Neuchâtel) seront-elles de nouveau assurées?
3. Comment les correspondances du Val-de-Travers en direction de la ligne du pied du Jura et du trafic régional se présenteront-elles?
4. Comment les correspondances de La Béroche en direction de la ligne du pied du Jura et du trafic régional se présenteront-elles?
5. En ce qui concerne le RER bernois, le canton envisage-t-il, dans le cadre de la 2^e étape de Rail 2000, une extension du RER en direction du Locle, à l'exemple de ce qui est prévu dans le canton du Jura avec le RER bâlois?
6. En ce qui concerne la ligne du pied du Jura en direction de Bienne ou de Genève, il pourrait être judicieux, plutôt que d'avoir deux trains directs qui se suivent, d'en disposer d'un à la demi-heure. L'horaire 2005 prévoit-il une telle possibilité?

Cosignataires: M. Debély, A. Laurent, A. Blaser, C. Mermet, François Cuche et V. Houlmann.